



Retraite, tous concernés !

Conception présidentielle du dialogue : « *le passage à 41 ans de cotisation n'est pas discutable* ». Sarkozy veut, comme à son habitude, passer en force et aggraver les choix libéraux qui guident les réformes successives depuis 1993.

Fort de cette logique, Le Medef surenchérit en proposant de reculer l'âge de la retraite à 61 ans et plus, alors qu'il se refuse, comme le gouvernement, à reconnaître la pénibilité au travers d'un droit au départ anticipé.

Malgré les sacrifices imposés aux salariés, l'avenir du système de retraite n'est pas garanti. Il est vrai qu'aucun effort n'a été demandé aux entreprises depuis plus de vingt ans alors que le nombre de retraités a doublé.

La **défense des acquis** et la **conquête de droits nouveaux** en matière de retraite dans les secteurs publics et privés, signifient :

- le maintien de la retraite par répartition seule garante de la solidarité intergénérationnelle,
- la fixation du droit à la retraite à taux plein au plus tard à 60 ans avec l'acquisition de 150 trimestres de cotisation soit 37,5 années et à hauteur d'au moins 75% du salaire brut,
- la pension calculée sur les dix meilleures années pour le privé et indexée sur les salaires,
- le droit au départ anticipé pour tous les salariés qui accomplissent des travaux dangereux et pénibles,
- le maintien et l'amélioration du code des pensions pour le secteur public,
- la prise en compte pour le calcul de la retraite des périodes d'études et de chômage,
- l'indexation du minimum de pension à 60 ans, sans discrimination, à hauteur de 80% du SMIC.

Les dispositions de ce socle revendicatif et solidaire fondamental peuvent être financées par une nouvelle répartition des richesses mettant à contribution l'ensemble des profits dont les revenus financiers et par une réforme des cotisations patronales

Parce qu'il s'agit de développer les solidarités, de reconnaître les particularités, de gommer les inégalités,

Parce que les progrès technologiques et les gains de productivité doivent permettre à l'ensemble de la population de vivre mieux,

**Soyons tous ensemble
dans la grève & les manifestations**

le 22 mai 2008

**Pour une grande journée d'action
et de conquête sociale :**

**refusons l'allongement à 41 ans,
ensemble revendiquons le retour pour
tous public & privé aux 37,5 annuités !**

Notre Fédération, la FERC-CGT, a déposé un préavis de grève pour ce jeudi 22 mai 2008 auprès des ministres de l'Education Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture, des Affaires Étrangères des PME et de l'Artisanat